

Colloque international  
Quel budget minimum pour participer à la vie sociale ?  
Un débat européen sur les budgets de référence  
13 octobre 2015

– Magda Tomasini : je vais vous présenter le résultat d'une étude sur les personnes aux revenus modestes mais non pauvres qui avait été réalisée par Julie Labarthe et Michèle Lelièvre de la DREES. La population étudiée ici se définit comme les personnes avec un niveau de vie situé entre le seuil de pauvreté et le quatrième décile de niveau de vie.

En 2013, ce quatrième décile de niveau de vie s'élève à 1 490 euros par mois, c'est-à-dire très proche du budget de référence évoqué tout à l'heure. Et à titre de comparaison, le seuil de pauvreté, qui représente 60 % du niveau de vie médian s'élève à 1 000 euros par mois en 2013. Donc la population qu'on étudie ici, a un niveau de vie qui se situe entre 1 000 euros et 1 490 euros en France, l'Institut national de la statistique et des études économiques collecte chaque année une enquête, qui interroge les ménages sur les privations qu'ils ressentent, opèrent au quotidien. C'est forcément très schématique. On n'aura jamais la richesse des entretiens conduits tout à l'heure. Mais cela structure un peu les postes, les privations entre les différents postes, la consommation courante, le logement et les restrictions budgétaires, et les modalités de paiement des factures. Si on commence par les restrictions de consommation : en vert, les ménages dont le niveau de vie se situe en dessous du seuil de pauvreté, en rouge les ménages modestes et l'ensemble de la population est en violet. On observe que les ménages pauvres subissent le plus de restrictions. Et on peut observer les postes sur lesquels les restrictions sont les plus fréquentes, vous avez les vacances, plus de 60 % des ménages pauvres ne peuvent se payer une semaine de vacances une fois par an. Près de 60 % ne peuvent pas remplacer les meubles usagés. Et cette hiérarchie est sensiblement la même pour les ménages modestes avec une fréquence moins importante, mais tout de même 40 % des ménages modestes ne peuvent pas se payer une semaine de vacances et ne remplacent pas leurs meubles usagers. On a parlé de la question des vêtements neufs et de la représentation de l'image sociale que l'on renvoie aux autres, les difficultés à acheter des vêtements neufs sont ressenties par 30 % des ménages pauvres, mais aussi par 18 % des ménages modestes.

Sur le logement, on retrouve des difficultés très proches, et particulièrement proches pour les difficultés à se chauffer. On est au-delà du tiers, on a un tiers des personnes vivant dans un ménage modeste qui ressentent des difficultés à se chauffer.

Les questions de surpeuplement, de logement trop petit, logement surpeuplé sont ressenties avec plus d'acuité pour les ménages pauvres, et la question du logement bruyant est partagée par l'ensemble de la population

Les retards de paiement sont fréquents, ils sont un peu différents que ce soit sur les impôts ou les loyers. Les retards des factures sont partagés par l'ensemble de la population. Par contre les retards sur les impôts sont nettement plus importants pour les ménages pauvres, et sont loin d'être négligeables, avec un quart des ménages aux revenus modestes qui sont concernés. Et les difficultés à payer sont loyer, sont fréquentes pour ces deux catégories de ménages.

Ce qui différencie quand même un peu les ménages pauvres des ménages modestes, c'est que les ménages modestes peuvent disposer d'un bas de laine dans lequel puiser en cas de difficultés financières. On a plus de 30 % des ménages pauvres qui n'ont aucun placement financier. On a quand même plus de 80 % des ménages modestes qui disposent d'un bas de laine dans lequel puiser en cas de difficultés.

Au niveau des opinions et de l'expression de la difficulté pour boucler les fins de mois, elle est très fortement ressentie par les ménages pauvres, mais elle est partagée par 28, 29 % des ménages aux revenus modestes, qui ressentent une vraie difficulté, et qui considèrent qu'ils doivent s'endetter pour y arriver et terminer le mois.

Selon la position des personnes dans le cycle de vie, les arbitrages ne vont pas porter sur les mêmes dimensions. Je vais vous présenter des graphiques. C'est un peu technique, c'est la différence entre la part des ménages de moins de 60 ans aux revenus modestes et celle des plus de 60 ans, qui ressentent des difficultés dans leurs conditions de vie. Ce qui est sur la droite montre une difficulté plus répandue parmi les ménages modestes de moins de 60 ans, sur la gauche pour les ménages plus âgés.

Ici ce sont les ménages de moins de 60 ans qui se restreignent le plus, qui ressent le plus de difficultés du point de vue du budget. Et notamment qui ont le plus souvent des découverts bancaires ou un endettement très fort avec des parts de remboursement d'emprunt supérieures à un tiers de leurs revenus.

Sur les retards de paiement ce sont des difficultés davantage ressenties pour les ménages de moins de 60 ans.

Dès lors qu'on s'intéresse au logement, les difficultés diffèrent. Il y a une sur représentation pour les plus âgés dans la difficulté à se chauffer. Alors qu'ils ressentent moins les difficultés de sur peuplement, le logement trop petit qui est davantage l'apanage des familles.

Sur la consommation, les personnes âgées vont moins recevoir, moins offrir de cadeaux, partent moins en vacances, mais pour les ménages de moins de 60 ans. Quand on sait l'enjeu de la participation sociale par rapport à la perte d'autonomie, pour les personnes âgées, c'est une problématique importante. Les moins de 60 ans, eux, vont se priver d'un repas pendant une journée, ils vont rogner sur leur alimentation en se restreignant, notamment sur la viande, le poisson, les œufs, tout ce qui est protéiné, ou le remplacement de leurs meubles. Toutes ces privations ont été synthétisées dans un indicateur de pauvreté en condition de vie : on considère qu'une personne est pauvre en condition de vie

quand elle ressent 8 privations sur les 27 énoncées. Ce qui permet de confronter la pauvreté en conditions de vie avec la situation monétaire. Premier résultat, l'ensemble des personnes pauvres au plan monétaire ne sont pas nécessairement pauvres en conditions de vie. Et des personnes aux revenus modestes qui ne sont pas pauvres sont quand même 17 % à être pauvres en conditions de vie, et c'est répandu pour les ménages de moins de 60 ans.

Dernier point, les trajectoires, il n'y a pas de limitation intangible entre les deux situations, de pauvreté monétaire et de revenus modestes. Le seuil de pauvreté se franchit fréquemment, et quand on suit dans le temps les personnes au niveau de vie modeste, non pauvres, on se rend compte que dans les trois années qui suivent, un quart basculera dans la pauvreté monétaire. De façon transitoire, pour 12 % des personnes, mais de façon persistante pour 11 %.

Pour conclure, on voit que ces populations se ressemblent, elles ressentent des privations de même nature, mais moins fréquentes. Selon l'âge, ces privations et les arbitrages vont porter sur différents postes et différentes dimensions.

Souvent le basculement pour ces populations fragiles, juste au-dessus du seuil de pauvreté, peut se faire rapidement, suite à un événement de la vie, une rupture, un divorce, la perte du conjoint, d'un emploi, qui fait que compte tenu des difficultés d'existence, on basculera plus rapidement.